

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 juillet 2023

Délibération
n°60-2023
Point 3.14

Point 3.14 de l'ordre du jour :

Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement pour l'Université de Strasbourg 2022 - 2024 : Bilan 2022, mise à jour 2023

EXPOSE DES MOTIFS :

Rappel de la réglementation en vigueur :

Chaque année le président de la formation spécialisée en santé, sécurité et des conditions de travail (F3SCT) soumet pour avis à celle-ci un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (*art. 71 du décret no 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat*).

Le conseil d'administration de l'établissement reçoit communication du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (*art. 1 du décret n° 2023-106 du 16 février 2023 relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur*).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg :

Le choix est fait à l'Unistra d'élaborer des programmes pluriannuels (2022-2024). Pour chacun des 5 axes concernés, le programme fixe la liste des objectifs déclinés en actions/ objectifs opérationnels, les différents acteurs au niveau central de l'Université, l'échéance et le montant du budget pour l'année concernée le cas échéant.

La mise à jour du programme pour l'année 2023 a été validée à l'unanimité par la F3SCT de l'Université de Strasbourg réuni en séance plénière le 27 mars 2023.

Deux actions ont été ajoutées :

- Point 2.5 : Inspection et évaluation en santé et sécurité au travail :
mettre en œuvre les mesures immédiates suite à l'Inspection en santé et sécurité au travail de 2022
- Point 3.19 Situations de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes :
Désigner deux référents de la F3SCT pour les actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la mise à jour du programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement pour l'année 2023.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 juillet 2023

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

version	avis : du CHSCT en 2022 de la F3SCT en 2023 et 2024	programme porté à la connaissance du CT en 2022 (n'a pas à être porté à la connaissance du CSA)	programme porté à la connaissance du CA
2022	28/03/2022 (approuvé : 6 voix pour et 2 abstentions)	23/06/2022	05/07/2022
2023	27/03/2023 (approuvé à l'unanimité)	SO	11/07/2023
2024		SO	

27-mars-23

Réglementation : chaque année le président soumet pour avis à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui fixe la liste détaillée des réalisations ou des actions à entreprendre au cours de l'année à venir. Il précise pour chaque réalisation ou action ses conditions d'exécution et l'estimation du coût (*Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État., article 71*).

Le conseil d'administration de l'établissement reçoit communication du programme annuel accompagné de l'avis formulé par la F3SCT.

(*Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 et décret n° 2023-106 du 16 février 2023 relatif à la représentation des usagers au sein des comités sociaux d'administration des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur*).

Mise en œuvre à l'Université de Strasbourg







Le programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, et de protection de l'environnement 2022-2024 pour l'Université de Strasbourg a notamment été établi à partir des recommandations de l'inspection santé et sécurité au travail de 2016, du bilan du programme de prévention 2019-2021, et des orientations stratégiques ministérielles du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'année 2022. Il sera mis en œuvre sous réserve de soutenabilité budgétaire et humaine et mis à jour pour les années 2023 et 2024, le cas échéant.

Le programme comporte 5 axes :

1. l'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation,
2. la démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail,
3. la prévention des risques professionnels,
4. la prévention du risque incendie et l'accessibilité,
5. la protection de l'environnement,

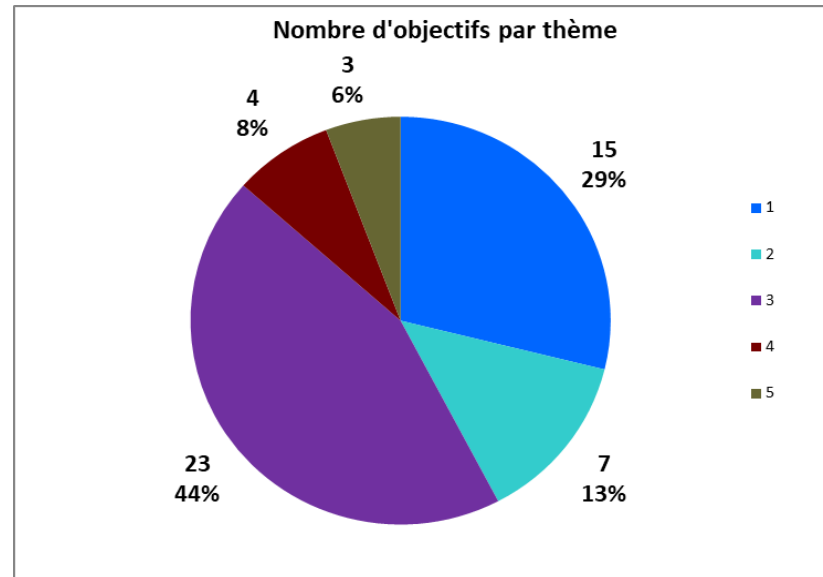
Pour chacun des axes concernés, le programme fixe la liste des thèmes/objectifs déclinés en objectifs opérationnels, le montant du budget pour l'année en cours, le cas échéant, les différents acteurs au niveau central de l'Université et l'échéance. Certaines actions seront réalisées conjointement avec les partenaires.

Au terme de chaque année le bilan de la mise en œuvre des objectifs opérationnels sera réalisé et présenté à la FSSSCT de l'Université de Strasbourg.

Sigles et acronymes		Légende	
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs CA : Conseil d'administration CMR : Cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction CRBS : Centre de recherche en biomédecine de Strasbourg CSA : comité social d'administration CT : Comité Technique DTA : Dossier Technique Amiante DUER : Document unique d'évaluation des risques professionnels EPI : Équipement de protection individuelle ERP : Etablissement Recevant du Public EvRP : Evaluation des risques professionnels FIPHP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique FSD : Fonctionnaire de Sécurité et de Défense FSSSCT : Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail HUS : Hôpitaux Universitaire de Strasbourg IGH : Immeuble de grande hauteur	IRM : Imagerie par résonance magnétique ISST : Inspection en santé et sécurité au travail MEPD : Mission égalité-parité-diversité Mission DDRS : développement durable et la responsabilité sociétale OGM : Organisme génétiquement modifié PEC : Personnel encadrant chantier PET : Personnel encadrant technique POC : Personnel opérateur chantier RMN : Résonance magnétique nucléaire RPE : Résonance paramagnétique électronique RPS : Risques psychosociaux SD-DD&RS : Schéma directeur - développement durable & responsabilité sociétale SDVE-A : Schéma directeur de la vie étudiante - Alsace SO : Sans Objet UMR : Unité mixte de recherche UR : Unité de recherche VLEP : Valeur limite d'exposition professionnelle	Entité "pilote" ou "associée"  entité « pilote » de l'action  entité associée	Bilan /Etat  réalisé  en cours  non réalisé  sans objet (objectif débuté avec une échéance postérieure à l'année évaluée)

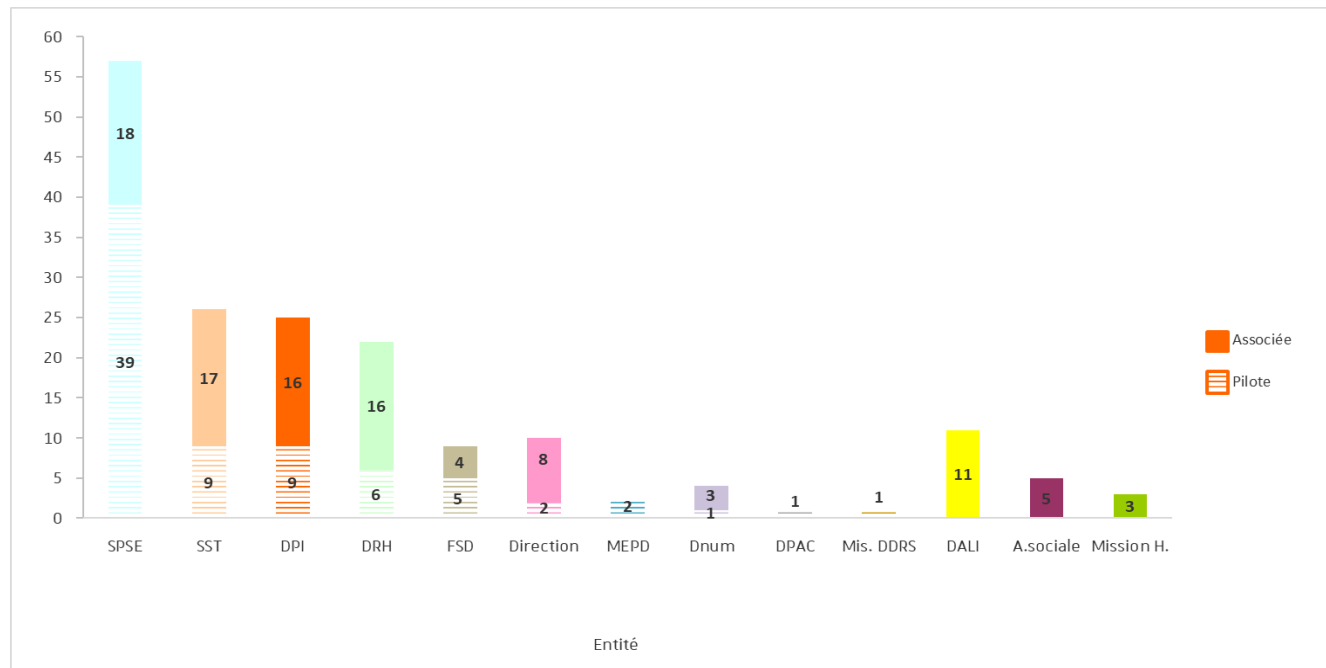
Synthèse du programme 2022-2024

5 Thèmes	
1.	L'organisation de la santé et de la sécurité au travail (acteurs, consignes et procédures) et l'offre de formation
2.	La démarche d'amélioration continue efficace et pérenne en matière de santé et sécurité au travail
3.	La prévention des risques professionnels
4.	La prévention du risque incendie et l'accessibilité
5.	La protection de l'environnement



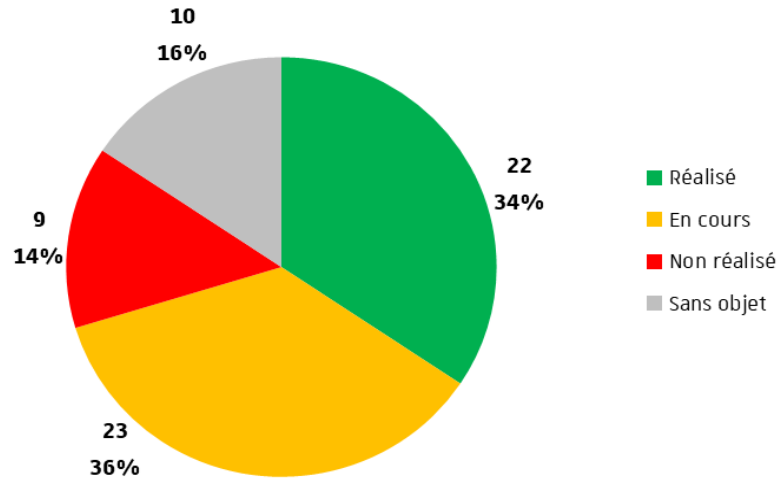
Total : 52 objectifs correspondant à 75 ensembles d'objectifs opérationnels

Nombre d'objectifs opérationnels par entités pilotes et associées

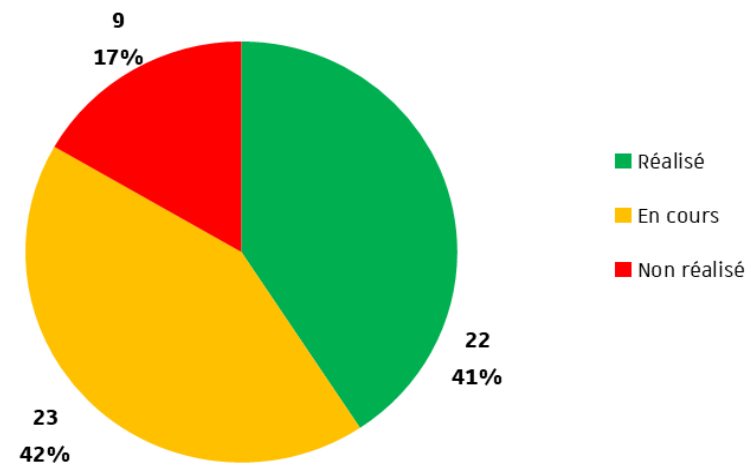


au 31/12/2022

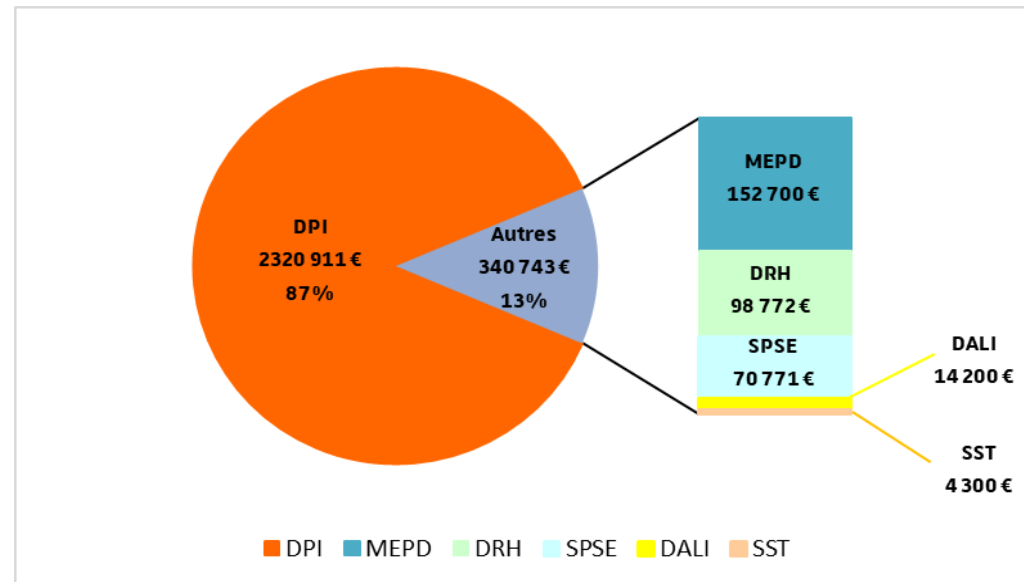
Bilan du programme 2022
(64 ensemble d'objectifs opérationnels)



Bilan du programme 2022
(54 ensemble d'objectifs opérationnels)



Montant dépensé par entité



Montant total dépensé : 2 661 654€

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
1.1	Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FSSSCT) : Mettre en place et faire fonctionner efficacement la FSSSCT auprès du comité social d'administration (CSA) de l'Unistra	1- Créer la FSSSCT à l'issue des élections professionnelles de 2022	SO	SP, SE, DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	1 et 2- 2023 3- 2024 4- annuelle				
		2- Formuler des propositions pour le règlement intérieur du CSA							
		3- Former les représentants du personnel de la FSSSCT et du CSA ne siégeant pas en FSSSCT							
		4- Présenter annuellement la liste des assistants de prévention (répartition, quotité de travail)							
		SO				2022 :		SO	
1.2	CLHSCT : Poursuivre l'aide des commissions locales d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CLHSCT) à améliorer la sécurité dans leurs structures	1- Accompagner / poursuivre l'accompagnement des CLHSCT (nouvelles et existantes) 2- Définir l'articulation entre les CLHSCT et la FSSSCT 3- Achever la mise en place des CLHSCT dans les structures le nécessitant 4- Former des représentants du personnel des CLHSCT en 2024	1 à 3- SO 4- inclus dans le budget formation continue	DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	1- annuelle 2- 2023 3 et 4- 2024				
		1 à 3- SO 4- inclus dans le budget formation continue	2022 :			SO			
1.3	Assistants de prévention (AP) : Poursuivre le renforcement des compétences des AP et de la dynamisation du réseau	1- Poursuivre l'accompagnement les directeurs d'UR pour la désignation d'AP 2- Faire établir une décision de nomination et une lettre de cadrage pour tous les assistants de prévention formés 3- Poursuivre la dynamisation les séminaires des AP 4- Rappeler aux unités de recherche et composantes de faire apparaître les assistants de prévention dans les organigrammes 5- Mettre en place l'évaluation des connaissances des AP	3- inclus dans le budget formation continue	DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	1 et 2- annuelle 3- 2024 4- 2022 5- 2023				
		3- inclus dans le budget formation continue	2022 :			SO			
1.4	Rôle des différents acteurs : Clarifier et communiquer sur le rôle de chacun en matière de santé et sécurité au travail	1- Accompagner l'évolution du règlement intérieur de l'Unistra (mise à jour de la partie sécurité) 2- Rédiger une instruction générale précisant le rôle de chacun des acteurs de l'université en matière de santé et sécurité au travail 3- Rédiger la thématique sécurité pour intégration dans les délégations de signature (directeurs d'unité de recherche, chefs de service) 4- Organiser une formation sur la mise en œuvre du règlement de sécurité à destination des responsables techniques de site	SO	DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	2023				
1.5	Consignes générales de sécurité : Harmoniser les consignes en cas d'incendie, d'évacuation et d'accident	1- Achever le déploiement des consignes dans les bâtiments test 2- Mettre en place des consignes dans tous les bâtiments	1- 2 500	DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	1- 2022 2- 2024				
		1- 2 000	2022 :			50			
1.6	Secours extérieurs	1- Diffuser les plans d'accès aux services de secours, suite aux mises à jour	1- SO	DRH, Direction, Prévention, Pédagogie, Qualité, DAL	annuelle				
		2- Faciliter l'accès aux secours et garantir la conformité des systèmes d'alerte des secours	2- 30 000		2024	1- SO	2022 :		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SSS	DPI	DRH	Direction Mission	Duqu	SD		DAL	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
1.7	Personnes handicapées/personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) : Prendre en compte le handicap	1- Augmenter le nombre de personnes handicapées/personnes BOE recrutées 2- Renouveler la convention établissement - FIPHFP 2022- 2024 3- Enrichir l'offre de formations à destination des encadrants et des agents et la formation des acteurs du handicap 4- Communiquer sur l'accompagnement des personnels en situation de handicap envers les instances et les personnels	1 et 2- SO 3- budget formation continue 4- à définir								1,3, 4- annuelle 2- 2022	1 et 2- SO 3- budget formation continue 4- à définir	2022 : 1- 31 nouvelles personnes (dont 9 agents nouvellement recrutés en 2022) (23 en 2021). 192 personnels BOE au 31/12/2022 (181 personnes en 2021). 2- Renouvellement de la convention établissement - FIPHFP pour la période 2022-2024. 3- Ajout d'une formation "premiers secours en santé mentale" (oct 2022). 4- Communication envers les instances : le 06/10 : présentation au groupe Qualité de vie au travail, des travaux du groupe de travail "institutionnalisation de la semaine du handicap", le 13/10/2022 : présentation du projet de renouvellement de la convention établissement - FIPHFP au Comité technique d'établissement (CTE). Communication envers les personnels : le 22/03 : Intervention lors du Handiflash "les métiers de la fonction publique", le 29/09 : présentation du rôle et des activités du réseau handicap et travail lors de la table-ronde destinées aux nouveaux personnels BIATSS. Nov : dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : envoi à l'ensemble des personnels d'un mail quotidien d'information sur le thème du handicap (5 mails au total). Proposition de 4 webinaires à l'ensemble des personnels, sur le thème du handicap au travail. Participation de l'établissement au Duoday le 17/11, suivie de la parution d'un article dans Savoirs le quotidien du 23/11. Organisation d'un escape game sur le thème du handicap (60 participants). 01/12 : organisation d'un événement de signature de la convention établissement - FIPHFP 2022-2024 ; Projection d'une capsule vidéo - témoignage d'un personnel de l'établissement sur sa reconversion professionnelle et l'accompagnement dont il a bénéficié lors de ce parcours. Organisation d'une table-ronde sur le thème de l'annonce du handicap.		1 et 2- SO 3- budget formation continue 4- 3 260 (2 120 € financés par la convention Unistra-FIPHFP et 1 140 € financé par une enveloppe IDEX)
1.8	Utilisation des locaux et des équipements par des tiers : Intégrer la sécurité lors de la mise à disposition des locaux et des équipements à des tiers	Harmoniser et compléter les aspects sécurité des trames des conventions d'occupation temporaire	SO								2022	SO	2022 : Amendement par le SPSE du projet de convention d'occupation temporaire Inserm/Unistra.		SO
1.9	Télétravail : Assurer la mise en œuvre et en suivre les indicateurs	1- Poursuivre les formations au management hybride à destination des managers et recenser des pratiques partageables avec l'ensemble de la communauté universitaire 2- Développer 2 modules en e-learning de sensibilisation au télétravail à destination d'une part des agents et d'autre part des encadrants 3- Lancer une enquête sur le télétravail avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs 4- Développer des indicateurs au travers du futur outil de gestion du télétravail, à l'étude au sein d'un groupe de travail qui réunit 4 universités	1 et 2- 36 000								1 et 4- annuelle 2 et 3- 2023	1 et 2- 36 000	2022 : 1- 5 sessions de management hybride en 2022. 2- Mise à disposition prochaine et communication des modules d'e- learning. 4- En cours : projet d'outillage du process de recrutement.		1- inclus dans le budget formation continue

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SSP	DPI	DRH	Direction	Division	Autre		Duqu	DALI	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement
1.10	Gestion de crise : Fiabiliser et consolider la procédure de gestion de crise	1- Fiabiliser l'actualisation des procédures (annuaires, fiches réflexes, etc) 2- Mettre en œuvre de nouveaux outils opérationnels 3- Former de nouveaux acteurs 4- Réaliser des exercices	SO							2022					
											SO	2022 : Mise en œuvre du nouvel outil de diffusion et de gestion d'alerte devant faire l'objet d'une appropriation plus avancée compte tenu de ses modalités de fonctionnement. <i>(Plusieurs fonctionnalités sont déjà opérationnelles mais dans l'attente des évolutions complémentaires les procédures en place restent opérationnelles et ont fait l'objet de mises en situations concrètes liées à l'actualité).</i>		SO	
1.11	Plan de continuité et de reprise d'activité (PCRA) : Actualiser le PCRA de l'établissement pour le rendre applicable à toute forme de situation	1- Décrire les risques 2- Evaluer les risques 3- Elaborer des scénarios de réponse sur les risques majeurs	SO							2023					
											SO	2022 : Enrichissement du PCRA de l'établissement (qui recense différents types de risques) de nouveaux éléments dans le cadre des risques de délestage énergétique envisagés durant l'hiver 2022-2023. Il reste néanmoins encore quelques types de risque à formaliser ou à mettre en cohérence (PCRA sectoriels déjà existants, ex : SI).		SO	
1.12	Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs : Formaliser le PPMS de l'établissement et de ses structures	1- Elaborer un document de synthèse 2- Analyser les situations possibles 3- Centraliser les dossiers PPMS 4- Tester les PPMS	SO							2024					
											SO	2022 : Recensement des éléments à faire figurer dans les PPMS réalisé (articulation opérationnelle à finaliser).		SO	
1.13	Risque attentat/intrusion : Prévenir le risque attentat/intrusion	1- Sensibiliser les acteurs au risque attentat/intrusion	SO							1 et 3- 2022 2- 2024					
											SO	2022 : 1- Formulation régulière de rappels en cas d'identification d'anomalies récurrentes (<i>ex : le déverrouillage de crémones de portes laissant une ouverture totale non maîtrisée ou le blocage en position ouverte de portes en principe sous contrôle d'accès</i>). Néanmoins, des modifications de certaines installations pourront être réalisées pour pallier ces manquements au respect des consignes de sécurité (<i>ex : mise en place de ventouses magnétiques sous gestion centralisée</i>).		SO	
		2- Communiquer les consignes pour l'actualisation des DUER	SO												
		3- Débuter la sécurisation des campus	à définir									à définir	2022 : 3- Existence d'éléments de sécurisation passive périmétrique destinés à prévenir le risque de véhicule bélier (enrochement, mobilier urbain, végétalisation, bornes d'accès) ; développement toujours en cours d'éléments de sécurisation active (vidéoprotection, montée en puissance du Département Sureté de la DALI, projet de PC central).		14 200 (DALI) Vidéoprotection : location/ maintenance caméras

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SSS	DRH	Direction	Division	Unité	ESD		DAL	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
1.14	Travail isolé : Prévenir les risques liés au travail isolé	1- Effectuer un bilan de la mise en œuvre de la procédure 2- Mettre à jour la procédure "encadrer le travail isolé et le travail en horaires décalés"	SO								2023				
1.15	Formations : Organiser des formations couvrant les risques professionnels	1- Organiser des formations collectives en santé et sécurité au travail, en management et prévention des risques psychosociaux (annexe 2) 2- Faire ajouter les formations en sécurité obligatoires dans les fiches de poste dans le cadre de la campagne annuelle des entretiens professionnel et de formation	1- 58 365 (prévention sécurité) 46 930 (management, prévention RPS)								1- annuelle 2- 2022	1- 41 484 (prévention sécurité) 43 482 (management, prévention RPS)	2022 : 1- Voir le bilan en annexe 1 . 2- Demande aux responsables de structure d'ajouter les formations obligatoires en sécurité lors de la mise à jour de la fiche de poste dans le cadre de l'entretien professionnel et dans le compte-rendu de l'entretien annuel de formation des personnels BIATSS (y compris les recyclages).		1- 58 641 (prévention sécurité) 36 871 (management, prévention RPS)
		3- Informer les directeurs de structure et les encadrants de leurs obligations et responsabilités en matière de santé et sécurité au travail (Poursuivre en 2022 la formation des directeurs de composante débutée en 2021) 4- Nouveaux entrants : - Faire un bilan des formations réalisées par les structures - Faire évoluer le contenu de la journée de sensibilisation à la prévention des risques	SO								3- annuelle 4- 2022	SO	2022 : 3- Interruption de la formation des directeurs de composante après la tenue de X modules (module sécurité annulé), organisation le 06/10 d'une conférence "responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail" (63 participants), organisation de la formation à la sécurité à destination des encadrants d'unités de recherche concernées par les risques en laboratoire ou dans le cadre des TP expérimentaux le 27/01. 4- Report en 2023.		1- inclus dans le budget formation continue

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée										échéance envisagée	Bilan						
				SPSE	SPS	DRH	Direction	Mission H	Unités	ESM	ESM	ESM	ESM		ESM	ESM	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé	
2.1	Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) : Augmenter le pourcentage de structures avec un document unique mis à jour annuellement et intégrant un programme d'actions	1- Réaliser le bilan de la démarche d'aide financière pour la mise en œuvre des plans d'actions des structures 2- Aider les structures pour déclarer le document unique au moins une fois par an en améliorant la qualité : unités de recherche associées au CNRS, à l'Inserm, services et composantes (tenir compte de l'impact différencié de l'exposition au risque en fonction du sexe) 3- Aider les structures pour améliorer leur document unique	1- 20 000													1 et 3- annuelle 2- 2024	1- 25 000	2022 : 1- Aide financière réalisée pour 19 structures (11 UMR CNRS/Unistra, 7 composantes et 1 service). 2- Bilan des déclarations des Documents Uniques (DU) pour la période du 22/02/2022 au 21/02/2023 : - pour les Composantes : 35 sur 37 (95%) - pour les Services Centraux : 30 sur 34 (88%) - pour les Unités CNRS / Unistra : 28 sur 31 (90%) - pour les Unités Inserm / Unistra : 7 sur 11 (64%) - pour les Unités de recherche : 5 sur 27 (19%) 3- Aide de l'assistante en prévention des risques à chaque sollicitation de structure et proposition d'assistance aux structures à chaque rappel automatique de l'application EvRP.			1- 24 680
2.2	Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) : Mettre en œuvre le document unique de l'Université de Strasbourg	1- Former les AP des unités Inserm hébergées au CRBS à l'utilisation de l'application EvRP 2- Assister les AP des unités Inserm hébergées au CRBS dans la réalisation de l'évaluation des risques avec l'EvRP	SO													2022	SO	2022 : 1- Formation à l'application EvRP de 10 AP des 8 unités de recherche associées à l'Inserm hébergées au CRBS (2 sessions). 2- Envoi d'un mail de proposition d'assistance sur demande aux AP des unités du CRBS (31/05) - Réalisation d'une assistance (21/06 - UMRS 1112).			SO
		3- Suivre la mise en œuvre des actions au niveau central de l'université	SO														annuelle	SO	2022 : 3- Présentation du bilan de réalisation du Plan d'action de l'Université de Strasbourg (PA Unistra 2022) lors de la réunion du CHSCT du 28/11.		
2.3	Livre des prescriptions : Suivre et accompagner l'application des règles par les structures des différents thèmes abordés dans le livre des prescriptions en prévention sécurité	1- Réaliser le bilan des auto-évaluations réalisées début 2022 2- Mettre en place un système documentaire en sécurité partagé entre les unités de recherche associées au CNRS et les services de prévention 3- Mettre à jour le livre des prescriptions 4- Diffuser 4 procédures/outils (nouvelle procédure ou mise à jour d'une procédure existante)	SO													1 et 2- 2022 3 et 4- 2024	SO	2022 : 1- Réalisation du bilan des autoévaluations (synthèses transmises à l'inspection en santé et sécurité au travail et aux services, composantes, unités de recherche associées au CNRS et à l'Inserm). 2- Mise en place du système documentaire reporté à 2023 (objectif piloté par le CNRS).			SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée										échéance envisagée	Bilan						
				SPSE	SSST	DPI	DRH	Direction H. Mission H.	Direction A. Normale	ESM	ESU	DAL	MEPD		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé			
2.4	Obligations administratives : Assurer le suivi des obligations administratives des structures / Effectuer la veille réglementaire sur les sujets évoqués	1- Mettre à jour la notice sur les obligations réglementaires nécessitant déclaration/autorisation/agrément avec notamment l'intégration de la nouvelle réglementation concernant les OGM 2- Diffuser et exploiter bis annuellement le questionnaire sur les obligations réglementaires 3- Accompagner les structures dans la régularisation vis-à-vis des obligations administratives le cas échéant	SO												1 et 2- 2022 3- annuelle	SO	2022 : 1 et 2- Diffusion de la notice mise à jour ainsi que du questionnaire électronique le 25/11/2022 aux structures scientifiques (94% de retour au 03/02/2023) :			SO	
2.5	Inspection et évaluation en santé et sécurité au travail : Mettre en œuvre les recommandations suite à l'inspection en santé et sécurité au travail (ISST) de 2022 et l'évaluation par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) de 2022/2023	1- Présenter les principales recommandations en santé et sécurité au travail aux directeurs de structure, aux assistants de prévention et au CHSCT 2- Hiérarchiser les recommandations 3- Mettre en œuvre les recommandations 4- Mettre en œuvre les mesures immédiates suite à l'ISST	1 et 2- SO 3- à définir 4- 50 000												1 et 2- 2022 3 et 4- 2024	1 et 2- SO	2022 : 1- Information des mesures immédiates (voir point 2.6-1) et diffusion du rapport d'inspection obtenu le 21/11 à tous les directeurs de structure, aux AP et au CHSCT décembre 2022) ; restitution de l'inspection par l'inspectrice santé et sécurité au travail au CHSCT le 28/11 ; présentation des principales recommandations au séminaire des AP du 24/11. 2- Hiérarchisation des recommandations en cours.			1 et 2- SO	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan					
				SPSE	SSR	DPI	DRH	Direction Mission H	Direction Mission L	ESM	ESU		DAL	MEPD	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
2.6	Communication : Organiser une information régulière au niveau des directeurs, des responsables administratifs et des agents sur différentes thématiques sécurité	1- Présenter régulièrement des sujets relatifs à la prévention/sécurité lors des réunions institutionnelles 2- Traiter de sujets liés à la prévention/sécurité dans le média de l'université 3- Développer la traduction en anglais des documents/outils proposés par les services de prévention	SO										2024	SO	2022 : 1- Informations en réunion des responsables administratifs de composantes (RAC), des chefs de services centraux (SCX), conférence des directeurs de composantes (CDC) et conférence des directeurs d'unités de recherche (CDUR) ; - information sur l'inspection santé et sécurité au travail (ISST) (10/01 SCX, 17/01 RAC, 11/01 CDC et 25/02 CDUR), - retour sur l'ISST - focus sur les mesures immédiates - vérification des ventilations et exercices d'évacuation (04/04 SCX et 25/04 RAC) - formations en santé et sécurité au travail et entretiens professionnel et de formation - Désignation des personnes chargées d'assister le Président dans le dispositif destiné à garantir la sécurité contre les risques d'incendie (23/05 RAC et 30/05 SCX). 2- Publication dans l'essentiel d'un article sur le séminaire des assistants de prévention du 24/11. 3- Diffusion de divers documents en version anglaise (24/01 : formulaire RSST, 31/08 : consignes de premiers secours, guide de tri des déchets).			SO
2.7	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes : la rendre effective	Mettre en œuvre le plan d'action égalité (PAE) professionnelle entre les femmes et les hommes tel que défini sur le lien : https://www.unistra.fr/mission-egalite-parite#c149163 1- Mettre en place les actions du PAE suivantes : (Axe 1 : actions 1.1.1 - 1.3.2) (Axe 2 : actions 2.1.1 - 2.2.1 - 2.2.2 - 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.2 - 2.3.4 - 2.3.5 - 2.4.2) (Axe 3 : actions 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.3.1) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.1.4 - 4.1.5 - 4.1.8 - 4.1.9 - 4.1.11 - 4.1.12 - 4.2.1 - 4.2.2 - 4.4.1 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.1 - 5.2.2 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.1.4 - 6.1.5 - 6.2.2 - 6.2.3 - 6.3.4 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3) 2- Mettre en place les actions du PAE suivantes : (Axe 1 : actions 1.2.2) (Axe 2 : actions 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.1 - 2.3.2 - 2.3.3 - 2.4.3) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.3.2 - 4.3.3 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.3 - 5.3.1 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.2.3 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3)	125 000 Idex SDVE-A et SD-DDRS									1- 2022 2- 2023	125 000 Idex SDVE-A et SD-DDRS	2022 : voir annexe 3			88 000	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan					
				SST	DRH	Direction Musculaire	DNUM	ESD	DAI	MEPD	DPAC		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé		
3.1	Risques psychosociaux : Déployer des mesures relatives aux préventions primaire, secondaire et tertiaire des RPS	1- Réaliser l'analyse macroscopique des RPS suite à l'achèvement de la démarche de prévention d'évaluation dans les structures (composantes et services)	SO										annuelle	SO	2022 : 1- Présentation de l'analyse macroscopique finalisée à la F3SCT de février 2023 au lieu du CHSCT de novembre 2022.		SO	
		2- Elargir l'éventail des formations proposées par la psychologue du travail sur la thématique des RPS	2- inclus dans le budget formation continue											annuelle	2- inclus dans le budget formation continue	2022 : 2- Intégration de 2 nouvelles formations au catalogue de formation pour l'année 2023 en plus de la formation de prévention des RPS à destinations des managers.		SO
		3- Elargir les convocations des responsables de services et de composantes, en plus des nouveaux, aux formations de prévention des RPS	SO											annuelle	SO	2022 : 3- Réalisation d'une session à destination des encadrants (8 stagiaires) ; envoi d'un mail aux nouveaux RAC afin de les sensibiliser au suivi de cette formation.		SO
		4- Accompagner les composantes et services le souhaitant dans la mise en œuvre des plans d'actions suite à la démarche d'évaluation des RPS et/ou suite aux changements d'organisation et de pratiques	SO											annuelle	SO	2022 : 4- Suite à la démarche de prévention des RPS menée par le SST au sein de l'INSPÉ, proposition d'échanges de pratiques pour les personnels de scolarité et les personnels encadrants, de manière à trouver de nouvelles solutions/modalités pour faire face à leurs difficultés opérationnelles.		SO
		5- Mettre en place une cellule de prise en charge psychologique	SO											2023	SO	2022 : 5- Présentation du projet de la cellule de prise en charge psychologique dans différentes instances par la VP RHDS.		SO
3.2	Troubles musculo-squelettiques: Prévenir l'apparition des troubles musculosquelettiques et améliorer le maintien dans l'emploi des personnels atteints de TMS	1- Faire intégrer du matériel ergonomique dans le marché "fournitures d'imprimantes, périphériques, accessoires, consommables informatiques et prestations associées" 2- Travailler à l'accompagnement professionnel des zootechniciens afin d'anticiper les éventuelles nécessités de reclassement professionnel 3- Développer la communication sur la thématique des TMS par la mise à jour, l'élaboration et la diffusion de brochures spécifiques	SO										2023	SO	2022 : 3- Elaboration d'une nouvelle brochure sur "ergonomie et pipetage".		SO	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SPS	DRH	DIRECTION AMBIANTE	DIRECTION D'HYGIENE	ESD	DAI	MEPD		DPAC	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
3.3	Risque chimique et nanoparticules : Prévenir les risques liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux (ACD), dont les atmosphères explosives, et les nanoparticules	1- Réaliser la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimiques 2- Réaliser ponctuellement des mesures atmosphériques de produits chimiques le cas échéant	1 et 2- 5 000									annuelle	1- 3 300 2- 1 000	2022 : 1- Prises de sang réalisées lors des visites médicale. 2- Mesures atmosphériques sur les poussières de bois effectuées à Silabe.		1- 3 300 2- 1 000
		3- Réaliser des visites thématiques (nanoparticules, gestion des ACD, etc) suite à la mise à jour de la procédure ACD 4- Accompagner les structures dans la réalisation de leur Document Relatif à la Protection contre les Explosion (DRPE) 5- Proposer des formations sur la prévention des explosions 6- Enrichir la procédure ACD avec un kit outils 7- Réaliser un retour d'expériences relatif à la gestion des produits chimiques 8- Définir le besoin en écrans faciaux et favoriser leurs utilisations	4- 8 000 5- inclus dans le budget de la formation continue										3 et 4- annuelle 5- 2022 6 à 8- 2023	4- 8 000 5- inclus dans le budget de la formation continue	2022 : 3, 4 et 5- Actions reportées en 2023 (vacance du poste concerné au SPSE pendant 9 mois).	
3.4	Sorbonnes : Améliorer le parc des sorbonnes de laboratoire et le contrôler annuellement	1- Etablir une note précisant la répartition de la maintenance des sorbonnes 2- Augmenter le % de sorbonnes conformes en poursuivant le plan d'amélioration des sorbonnes	SO									1- 2023 2- 2024				
		3- Réaliser le contrôle des sorbonnes une fois par an	48 684									annuelle	50 370	2022 : 3- Contrôle des sorbonnes réalisé pour 1044 sorbonnes (contrôle des sorbonnes IUT Robert Schuman reporté en 2023).		43 018
3.5	Amiante : Prévenir le risque lié à l'amiante et exécuter les obligations administratives	1- Accompagner les personnels formés PET, PEC et POC dans leur activité par l'organisation de deux séminaires	SO									2022 et 2024	SO	2022 : 1- Report de l'organisation des séminaires au second trimestre 2023.		SO
		2- Poursuivre le retrait des matériaux amiantés de la liste A ou de la liste B en cas d'urgence 3- Développer l'accès au DTA dans abyla pour l'ensemble des équipes de site et responsables techniques concernés	2- 50 000										2- annuelle 3- 2023	2- 30 000	2022 : 2- Désamiantage de matériaux dégradés de la liste B dans des locaux de la Faculté de géographie (conduits en fibrociment en façade) et évacuation d'une partie de déchets amiantés stockés à l'Institut d'hygiène (pompes avec présence de joints de brides amiantés). <i>Pour mémoire : désamiantage de matériaux non dégradés de la liste B dans 2 bâtiments (Amphithéâtre Ourisson en Faculté de chimie et le logement à l'Inspé Colmar).</i>	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SPS	DRH	DIRECTION	AVIS/SCIENTIFIQUE	DNUM	ESD	DAI		MEPD	DFAC	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement
3.6	Rayonnements ionisants : Prévenir les risques lors de l'exposition à des rayonnements ionisants	1- Poursuivre les visites de sécurité et réaliser des visites de suivi 2- Accompagner les structures dans la régularisation vis-à-vis de la réglementation 3- Mettre à jour la procédure "prévenir les risques liés aux rayonnements ionisants" 4- Présenter annuellement au CHSCT la liste des conseillers en radioprotection	SO									1, 2 et 4- annuelle 3- 2022				
				SO	2022 : 1- Réalisation de 2 visites de sécurité (UMR 7063, UMR 7140). 2- Accompagnement de la structure UR 3227 (en prévision de l'achat d'un équipement en 2023) et de l'UMR_S 1110 (dans le cadre de l'élimination de déchets historiques). 3- Mise à jour de la procédure reportée (objectif piloté par le CNRS). 4- Présentation réalisée à la F3SCT du 27/02/2023.		SO									
3.7	LASER : Pérenniser la démarche de prévention des risques	1- Achever le recensement les lasers de classe 3B ou 4 utilisés par les composantes (hors laser d'UMR CNRS-Unistra) 2- Réaliser des visites de sécurité thématique sur le sujet dans les structures	SO									1- 2022 2- 2023 et sur demande				
				SO	2022 : 1- Action reportée en 2023 (vacance du poste concerné au SPSE pendant 9 mois).			SO								
3.8	Rayonnements électromagnétiques : Prévenir les risques liés aux rayonnements, notamment électromagnétiques	1- Réaliser une procédure/note d'application de la réglementation relative à la prévention des risques des rayonnements électromagnétiques 2- Former le personnel sur le risque 3- Contrôler le balisage des locaux où sont mis en œuvre des sources de champs électromagnétiques (RMN, RPE, IRM, installations spécifiques) 4- Réaliser des visites	SO									2022				
				SO	2022 : Actions reportées en 2023.				SO							
3.9	Risques biologiques : Prévenir les risques biologiques	1- Finaliser le test des EPI déployés aux sein des structures concernées relatif à l'utilisation des microtomes, cryostats et vibratomes 2- Rédiger une consigne de sécurité sur l'utilisation des microtomes, cryostats et vibratomes 3- Réaliser des audits des L2/L3 4- Créer et animer un réseau des référents L2, L3 et mettre en place une lettre de mission 5- Mettre à jour la procédure au regard des nouveautés	SO									1- 2022 2 à 5- 2023				
				SO	2022 : 1- Finalisation du test des EPI reportée à 2023 (Participation de 3 structures supplémentaires fin 2022). 4- Formation par l'Inserm de 19 référents L2 pour 10 unités.				SO							
3.10	Fibres céramiques réfractaires (FCR) : Sécuriser les installations	1- Finaliser le recensement des utilisations/installations avec des FCR 2- Réaliser des audits des installations concernées 3- S'assurer du contrôle de VLEP obligatoire dans les structures	SO									2023				
				SO	2022 : 1- Recensement des utilisations/installations avec des FCR finalisé. 2- Priorisation des unités à visiter.				SO							

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan			
				SPSE	SPS	DRH	Direction	AMIS	AMIS/PHIE	DNUM	ESD		DALI	MEPD	DPAC	Montant € (HTP) budgété
3.11	Equipements sous pression : Renforcer la prévention	1- Former les structures aux évolutions réglementaires 2- Finaliser la rédaction d'une procédure de sécurité 3- Mettre à jour la note relative à l'utilisation des gaz et de liquides cryogéniques	SO									1 et 2- 2022 3- 2023				
													SO	2022 : 1- Réalisation de deux sessions de formations de conduite d'autoclave. 2- Finalisation de la rédaction de la procédure de sécurité en cours, en collaboration avec le CNRS - <i>Report au premier trimestre 2023.</i>		1- inclus dans le budget formation continue
3.12	Fabrication additive (imprimantes 3D) : Prévenir les risques liés à la mise en place et l'utilisation d'imprimantes 3D	1- Recenser les imprimantes 3D utilisées dans les composantes/services et unités de recherche de l'Unistra 2- Réaliser des visites de postes	SO									1- 2022 2- 2023				
													SO	2022 : 1- Action reportée (notamment en raison de la vacance d'un poste au SPSE pendant 9 mois).		SO
3.13	Equipement de travail : Disposer d'un parc de machines conformes	1- Maintenir le taux de conformité à 100% pour les machines utilisées 2- Poursuivre l'accompagnement des structures dans la mise en conformité ou l'élimination des machines non conformes et/ou en panne	5 078									annuelle				
													1- 2 692	2022 : 1- 97% des machines utilisées conformes <i>Au 03/01/2023, sur les 240 machines (réparties dans 25 structures) : 208 machines sont conformes, 6 machines sont en cours de mise en conformité et 26 machines sont en panne.</i> 2- Accompagnement de 5 structures dans le cadre de l'élimination de 6 machines non conformes et en panne (<i>Inspé Neuhoef et Colmar, IUT Robert Schuman, Faculté de médecine, Faculté de pharmacie et DALI - Imprimerie</i>).		1- 1 809
3.14	Chute : Prévenir les risques de chute	1- Poursuivre la mise en place de protections collectives sur les toitures le nécessitant 2- Mettre en place des mains courantes dans les escaliers le nécessitant	0									annuelle				
													20 000	2022 : 2- Complément de mains courantes dans le cadre du projet de rénovation énergétique de Math-Info.		2- 25 564
3.15	Risque électrique : Prévenir les risques liés aux interventions sur des installations électriques	1- Rappeler les activités nécessitant une habilitation électrique 2- S'assurer de la cohérence du réseau des personnes habilitées pour les ERP de 1ere et 2ème catégorie	SO									1- 2022 2- 2023				
													SO	2022 : 1- Action reportée en 2023.		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.16	Risques liés aux missions : Prévenir les risques liés aux missions notamment en milieu isolé	1- Compléter la procédure de départ en mission par une évaluation préalable des risques	SO	SST SST DRH Direction Missions Avisable DNUM ESD DAT MEPD DPAC	1- 2022 2- 2024 3- 2023				
		2- Mettre en place une formation sur les gestes de premiers secours en milieu isolé et une formation sur la prévention des risques liés aux missions	2- inclus dans le budget formation continue						
		3- Développer la communication sur la nécessité des visites médicales avant le départ en mission	SO						
3.17	Suivi des expositions professionnelles : Rédiger l'attestation d'exposition aux CMR pour les agents contractuels pour en assurer le suivi médical	1- Rédiger une attestation d'exposition aux cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques pour les agents contractuels partant en retraite	SO		2024				
		2- Ajuster les états compte tenu de la migration applicative vers PETREL (Portail des Eléments Transmis pour la Retraite de l'Etat en Ligne)				SO	2022 : 1- En cours (production d'une attestation à la demande de l'agent).		SO
3.18	Fiches collectives de risque	1- Poursuivre la réalisation des fiches collectives de risques pour les services et composantes de l'université	SO		annuelle				
		2- Présenter une synthèse des fiches collectives de risques annuellement				SO	2022 : 1- 32 fiches collectives de risques réalisées depuis 2017 dont 7 mises à jour en 2022. 2- Réalisé dans le cadre du rapport annuel du SST.		SO

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée								échéance envisagée	Bilan			
				SST	SST	DRH	Direction Assistance Administrative	DSM	ESD	DAI	MEPD		DFAC	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat
3.19	Situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes : Les prendre en compte dans la prévention des risques professionnels	1- Mieux connaître les risques de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 2- Prévenir les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 3- Favoriser un traitement collégial des situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes 4- Poursuivre l'association des référents du CHSCT à la prévention des risques de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	65 000 (I dex)									2024	65 000 (I dex)	2022 : 1- Conférence internationale co-organisée Unistra-Université de Genève : "After #MeToo Sexism and sexual harassment in Academia", 1-2 June 2022. - Jeu sérieux : "C'est quoi donc ?", test d'auto-évaluation de ses connaissances sur les VSSH. Application accessible aux étudiant-es pendant 3 mois. Bilan du test communiqué à l'Unistra. 2- Neuf sessions de formation pour les personnels en situation de responsabilité + bibliothécaires + gestionnaires de scolarité (59 personnels Unistra formés). Formation "Primo-accueil", réception de la première parole d'une victime de VSSH + orientation. - Une session du module complémentaire d'approfondissement pour les personnels Unistra (6 personnels formés). - Cinq sessions de formation destinée aux associations étudiantes (42 étudiant-es de l'Unistra formé-es, représentant 16 associations). Formation "Trusted People", repérer des situations de violences lors d'événements festifs ou associatifs + orientation des victimes. - Documents ressources de prévention des VSSH en anglais (traduction + mise à disposition). - Journée de sensibilisation de toute la communauté universitaire autour du 17 mai, journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. - Journée de sensibilisation de toute la communauté universitaire autour du 25 novembre, journée internationale des violences faites aux femmes. 3- Cellule VSSH : renforcement avec une juriste présente deux matinées par semaine. Information/soutien faire connaître leur situation à l'Unistra et/ou déposer plainte auprès de l'Instance Judiciaire (depuis novembre 2022). - Poursuite de la convention avec l'association SOS-France Victimes 67, agréée par le Ministère de la Justice.		1- 20 000 2- 32 300 3- 12 400 (total 64 700)
3.20	Aménagements des postes de travail	Informers les responsables de services et de composantes des modalités de prise en compte et de mise en œuvre des préconisations d'aménagements de poste formulées par les médecins du travail	SO									2022	SO	2022 : Non réalisé (départ du médecin du travail responsable du service et de l'infirmière en santé au travail en juin 2022).		SO
3.21	Crise sanitaire liée à la Covid19	1- Repérer, informer et orienter les personnels atteints de Covid long	SO									2022	SO	2022 : 1- Réalisé lors du travail de mémoire de l'infirmière en santé au travail et lors des visites médicales.		SO
		2- Mettre à jour la note technique										2023				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée	échéance envisagée	Bilan			
						Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
3.22	Ventilation des locaux : S'assurer de l'aération / la ventilation adéquate des locaux	1- Mettre en place un outil permettant de s'assurer que les ventilations sont fonctionnelles 2- Mettre en place un schéma pluriannuel d'amélioration des ventilations (remplacement des centrales de traitement d'air à Faculté de chimie, de pharmacie et à l'institut Le Bel en 2022)	1- 60 000 2- 103 502 (plan de relance)		1- 2024 2- annuelle	1- 60 000 2- 2 700 000 (plan de relance)	2022 : 2- Remplacement de 3 CTA à la faculté de chimie (amphithéâtres Ourisson, Muller et Fischer), 4 CTA à l'Institut le Bel (amphithéâtres 3-4-5-6) et 1 CTA à la Faculté de Pharmacie (amphithéâtre Gerhardt).		2- 2 217 947
		3- Achever les mesures de CO2 dans les amphithéâtres et les 6 cafétérias identifiées (sous réserve d'obtention des informations nécessaires) et prendre les mesures adéquates (technique et ou organisationnelle) 4- Faire des mesures de CO2 à la demande dans d'autres locaux dans la limite des possibilités et prendre les mesures adéquates (technique et ou organisationnelle)	3- SO 4- SO		3- 2022 4- annuelle	3- SO 4- SO	2022 : 4- Réalisation d'une mesure de CO2 dans une salle de travail à la bibliothèque du PEGE.		4- SO
		5- Doter les structures de signalétique permettant d'identifier les ouvrants fonctionnels	300		annuelle	300	2022 : 5- Mise en place de la signalétique aération/ventilation dans l'ensemble des locaux de type amphithéâtre, salle de cours, travaux pratiques, réunion, pause et les cafétérias pour la rentrée 2022-2023.		1 214
3.23	Légionnelles : Prévenir les risques liés à l'apparition de légionnelles dans les installations à risque	Etudier la mise en œuvre de la réglementation	SO		2023				

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan			
				SSS	DRH	Direction Mission	A. sociale	D Num	ESD	DAI		Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
4.1	Avis des ERP : Augmenter le nombre d'avis favorable ou améliorer le niveau de sécurité	1- Poursuivre la mise en place du suivi régulier par ERP (visite sur site, registre, observations, etc) 2- Piloter le déclassement de l'IGH Faculté de médecine	1- SO 2- à définir								1- annuelle 2- 2022	1- SO 2- à définir	2022 : 1- Réalisation de 11 visites de suivi annuel pour les bâtiments ayant fait l'objet d'une visite périodique en 2021. 2- Reporté au plus tôt en 2023 suite au maintien de l'animalerie ne pouvant être déménagée au CRBS en 2022.		SO
		3- Mettre en place un suivi pour les travaux de restructuration ou de maintenance des bâtiments pour les déclarer le cas échéant et les faire réceptionner lors de la visite périodique suivante	SO									annuelle	3- 460 000	2022 : 3- Tableau de suivi des demandes d'autorisation en place à la DPI (extraction de Abyla) ; - Réception de travaux en cours d'une visite périodique pour la Faculté de droit - 2 dossiers, l'ILB - 4 dossiers, l'IUT RS Génie civil - 1 dossier, la Faculté de chimie - 1 dossier et la Faculté de pharmacie - 5 dossiers.	
4.2	Evacuation : Améliorer l'évacuation des bâtiments	1- Mettre en place les solutions équivalentes aux espaces d'attente sécurisés (EAS) pour les personnes à mobilité réduite (PMR) même en l'absence de locaux adaptés	SO								2024				
		2- Mettre en place une procédure de mise à jour systématique des plans bâtimentaires (évacuation et intervention) dans Abyla afin de poursuivre la mise à jour des plans de secours 3- Mettre en œuvre les moyens pour garantir le niveau de fonctionnement des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) : mettre à jour tous les dossiers d'identité SSI	2- SO 3- 20 000									2- 2023 3- 2024	2- SO 3- 20 000	2022 : 3- Phase 1/2 de l'audit technique des SSI et des dossiers d'identité SSI (concernait 19 établissements).	
4.3	Manifestations évènementielles : Améliorer les procédures existantes	1- Achever la mise en place de la procédure pour l'évènementiel et les utilisations exceptionnelles de locaux	SO								2023				
		2- Etudier le reclassement du Palais Universitaire (éclairage de sécurité pour l'Aula, ré-allumage automatique de l'éclairage sur alarme incendie, conformité des amphithéâtres, etc.)	150 000									2022	à définir	2022 : 2- Etude de faisabilité pour l'aménagement d'un office traiteur.	
4.4	Accessibilité : Mettre en conformité les ERP existants	1- Faire le bilan de la première période d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2- Déployer les diffuseurs lumineux d'alarme incendie pour les personnes sourdes ou mal entendant dans les locaux le nécessitant	1- SO 2- 5 000								annuelle	1- SO 2- 10 000	2022 : 1- Bilan de la 1re période transmis au Rectorat (390 k€). 2- Flash lumineux installés lors des rénovations des toilettes (à l'Institut de Physique et au Palais U) et dans le cadre de la rénovation énergétique de Math/Info avec remplacement du SSI.		8 500

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée			échéance envisagée	Bilan				
				SPSE	DPI	Mis. DDRS		DAI	Montant € (HTP) budgété	Bilan/ avancement	Bilan / Etat	Montant € (HTP) dépensé
5.1	Stockage de déchets : Disposer de locaux de stockage conformes pour les déchets non dangereux	Poursuivre la construction d'enclos pour les déchets ménagers sur les différents campus	160 000	SPSE	DPI	Mis. DDRS	DAI	2024				
									80 000	2022 : Construction d'un enclos pour déchets ménagers (Pangloss/Athena/futur CSU) et report construction de l'enclos Faculté de Pharmacie à 2023 suite à des retards des entreprises. Dépot du permis de construire enclos pour EOST, Maths/Info (début des travaux en mai 2023).		35 000
5.2	Déchets banals : Respecter les consignes de tri réglementaires et internes des déchets non dangereux	1- Proposer des outils pour sensibiliser au tri et les mettre en place	SO	SPSE	DPI	Mis. DDRS	DAI	annuelle				
		2- Conseiller pour la mise en place du tri des déchets pour les bâtiments universitaires situés dans l'enceinte des HUS et du campus Médecine							SO	2022 : 1- Mise à jour de l'écoguide Unistra "Réduire et trier ses déchets" avec la mission DDRS, non encore diffusé sur Ernest.		SO
5.3	Déchets radioactifs : Respecter les consignes de tri et d'élimination réglementaires et internes	1- Résoudre le litige avec l'Andra sur l'enlèvement des déchets d'Hématologie en 2017 pour permettre l'élimination du tritium en Médecine	2- 6 000	SPSE	DPI	Mis. DDRS	DAI	1- 2024 2- 2023				
		2- Organiser les collectes et l'élimination des sels d'uranyle et de thorium							1- SO 2- 6 000	2022 : 1- Financement du litige par le SPSE après obtention de crédits complémentaires et assistance auprès de la composante pour faire éliminer le dernier fût de tritium. 2- Ligne budgétaire supprimée en raison de la dotation insuffisante pour réaliser les opérations incompressibles du service.		1- 5 219 2- 0

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Acteurs de la prévention						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	1	4 j et 6 j	21	5-6-7 avril et 2-3-4 mai	Unistra	2 198,68 €
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	115	24 novembre	CNRS	- €
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3,5 h	76	17 mai	Unistra	- €
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EVALUATION des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	3	12 mai	CNRS	- €
Formation relative à la mise à jour du document unique	1	3,5 h	20	19 mai	CNRS	- €
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EVALUATION des Risques Professionnels) version Université	1	5 h	8	09 juin	Unistra	257,13 €
Formation à l'outil Neo (**)	2	0,5 j	7	29 septembre et 8 décembre	CNRS	- €
Formation des membres de CHSCT de l'Unistra sur les risques psychosociaux (RPS)	1	1 j	6	20 octobre	Unistra	278,59 €
Sensibilisation à la prévention des risques <i>(constitue le module "sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité" dans la formation "connaissance de l'enseignement supérieur : organisation des Universités)</i>	1	3 h	20	01 février	Unistra	124,23 €
Responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail	1	0,5 j	63	6 octobre	CNRS	- €
Analyse des accidents à destination des assistants de prévention	1	1 j	17	01 mars	Unistra	1 320,00 €
Risque incendie						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs)	15	1,5 h	62	17 mars, 23 mai, 27 juin et 29 août	Unistra	5 388,00 €
Guide/ Chargé d'évacuation	4	2 h	85	11-13 octobre et 2 décembre (2 sessions)	Unistra	348,88 €
Formation à la manipulation des robinets d'incendie armés (RIA) <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	5	3 h	70	5 juillet, 8-12-14 septembre et 17 novembre	Unistra	2 124,00 €

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Risque électrique						
Habilitation B0 - initiale	2	7 h	16	16 et 31 mars	Unistra	579,74 €
Habilitation B0 - recyclage	1	7 h	5	07 avril	Unistra	289,27 €
Habilitation BR - initiale	2	3 j	13	2-3-4 mai et 25-26-27 avril	Unistra	5 760,00 €
Habilitation BS / BE manœuvre - initiale	2	14 h	23	20-21 avril et 01-02 juin	Unistra	1 159,48 €
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage	3	10,5 h	21	10-11 mai, 4-5 octobre et 19-20 octobre	Unistra	1 304,41 €
Recyclage des formateurs en habilitation électrique	2	3 j	6	14-15-16 novembre et 12-13-14 décembre	Unistra	5 767,80 €
Risques en laboratoire						
Formation prévention du risque chimique dans les laboratoires de chimie et de biologie	1	3,5 h	18	17 octobre	Unistra	- €
Formation à l'outil FEVAR à destination des personnels exposés pour établir une FIE - en visioconférence	1	2 h	6	01 décembre	Unistra	42,86 €
Formation à l'outil FEVAR à destination des référents FEVAR	1	3 h	4	22 novembre	CNRS	- €
Les risques professionnels en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	7 h	14	15 et 17 mars	Unistra	289,87 €
Formation aux risques liés aux bouteilles de gaz	3	0,5 j	39	15 et 16 juin	CNRS	- €
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : session initiale	2	2 j	22	17-19 janvier et 5-6 décembre	Unistra	7 920,00 €
	1	1 j	8	28 novembre	CNRS	- €
Premiers secours						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	22	7 h	159	Toute l'année	Unistra	6 377,14 €
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale - (2 jours ou 4 ½ journées)	15	14 h	125	Toute l'année	Unistra	8 696,10 €
Gestes qui sauvent	8	2 h	44	18 janvier (2 sessions), 20 janvier, 03 mai (3 sessions) et 07 et 10 juin	Unistra	662,56 €
Premiers secours en santé mentale	1	2 j	15	03 et 04 octobre	Unistra	3 000,00 €
Utilisation d'un défibrillateur	6	1,5 h	22	15-18-29-31 mars et 21 juin (2 sessions)	Unistra	372,69 €


Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Risque amiante						
Formations relative au risque amiante (Intervention sur matériaux contenant des fibres d'amiante) Recyclage Personnel Encadrant Technique (PET) amiante	1	1 j	7	22 septembre	Unistra	1 740,00 €
Formation initiale Personnel Opérateur chantier (POC) amiante	1	2 j	7	18 et 19 octobre	Unistra	2 640,00 €
					Total prévention sécurité de l'offre de formation (****)	56 227,56 €
					Total prévention sécurité	58 641,43 €

Formations planifiées mais non organisées	
Formation à l'outil LISA (réseau des RSL) (***)	Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en animalerie
Formation communication à destination des assistants de prévention	Sensibilisation aux gestes et postures en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	SST - recyclage des formateurs
Responsable d'évacuation	Risques liés aux missions et premiers secours en milieu isolé
Prévention des risques liés aux fibres céramiques réfractaires	Gestion des déchets dangereux et notions de base en transport de marchandises dangereuses
Formation aux risques liés aux atmosphères explosives (ATEX)	Séminaire des personnels formés au risque amiante (PEC-Personnel Encadrant Chantier/PET/POC)
Formation aux risques liés aux rayonnements électromagnétiques	Prévention des risques liés au bruit

Intitulé des formations	Nb de sessions réalisées	Nb d'heures ou de jours (par session)	Nombre total de stagiaires présents	Dates	Organisé par	Coût Unistra (€) (*)
Management - Risques psychosociaux (RPS)						
La conduite de l'entretien professionnel	1	1 j	7	02 mai	Unistra	1 200,00 €
Anticiper et gérer des conflits	1	2 j	7	7 et 8 mars	Unistra	2 600,00 €
Sensibilisation aux risques psycho sociaux pour les encadrants	1	1 j	8	25 novembre	Unistra	300,02 €
Parcours de formation au management : piloter un service ou une composante	1	4 j	8	22-23 septembre et 20-21 octobre	Unistra	4 800,00 €
Parcours de formation au management pour l'encadrement intermédiaire	3	4 j	31	9-10 mai 2-3 juin 27-28 septembre 10-11 octobre 23-24 novembre 7- 8 décembre	Unistra	14 400,00 €
Les postures et outils de la réussite de l'accompagnement des équipes d'aujourd'hui	1	3 j	7	20-21 octobre et 9 décembre	Unistra	3 240,00 €
Gérer le temps et s'organiser en équipe	1	2 j	8	22 et 23 septembre	Unistra	2 300,00 €
Etre acteur de son bien-être au travail	2	2 j	16	2 -3 juin et 3- 4 octobre	Unistra	4 600,00 €
Argumenter en faisant mouche	1	2 j	10	15 et 16 septembre	Unistra	1 910,00 €
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	1	1 j	7	24 novembre	Unistra	1 115,00 €
Handicap : accompagner les personnels et/ou les étudiants en situation de handicap : Module de base	2	3 h	24	11 mai et 25 novembre	Unistra	157,47 €
Handicap : accompagner un étudiant en situation de handicap à l'Unistra	1	3 h	10	16 juin	Unistra	124,23 €
Handicap et accessibilité	1	3 h	7	06 mai	Unistra	124,23 €
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes niveau 2 (1 session comportant 4 ateliers)	1	4 h	8	23 mai et 27 juin	Unistra	- €
TOTAL						36 870,95 €

Formations planifiées mais non organisées
Tout ce qu'il faut savoir pour animer ses réunions
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs
Handicap : accompagner les personnels en situation de handicap
S'organiser en télétravail
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes niveau 1 (1 session comportant 2 parties)

Légende

 Formations organisées par le CNRS

(*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

(**) Néo est une plateforme pédagogique qui vise à dispenser une formation à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS.

(***) L'application LISA est mise en place par le CNRS pour ses unités afin de permettre aux référents sécurité laser (RSL) et aux assistants de prévention (AP) de déterminer les grandeurs de sécurité relatives aux différentes situations d'exposition.

(****) Total n'incluant pas le coût des formations du "domaine accompagnement métier" et des formations incluses dans le contrat de site

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Acteurs de la prévention						
Formation initiale des assistants de prévention (AP)	1	6 j	25	03-04-05 avril 09-10-11 mai	2 500,00	Unistra
Formation continue des AP CNRS Inserm UHA Unistra (séminaire de coordination)	1	1 j	110	décembre	-	CNRS
Formation continue des AP des structures hébergées à l'Université (séminaire de coordination)	1	3,5 h	70	1 ^{er} semestre	-	Unistra
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version CNRS	1	1 j	12	1 ^{er} semestre	-	CNRS
Formation à l'application EvRP version CNRS à destination des auteurs - Webinaire	1	0,5 j	50	1 ^{er} semestre	-	CNRS
Formation relative à la mise à jour du document unique	1	0,5 j	20	1 ^{er} semestre	-	CNRS
Formation à l'utilisation de l'application EvRP (EValuation des Risques Professionnels) version Université	1	6 h	12	1 ^{er} semestre	257,16	Unistra
Formation à l'outil Neo (**)	A la demande	0,5 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Sensibilisation à la prévention des risques professionnels pour les nouveaux arrivants	1	0,5 j	150	1 ^{er} semestre	-	Unistra
Sensibilisation à la prévention des risques <i>(constitue le module "sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité" dans la formation "connaissance de l'enseignement supérieur : organisation des Universités)</i>	1	3 h	30	1 ^{er} semestre	128,58	Unistra
Formation des membres de Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT)	1	2 j	20	1 ^{er} et/ou 2 nd semestre	1 000,00	CNRS et/ou Unistra
Formation des membres du Comité Social d'Administration (CSA)	1	2 j	10	1 ^{er} et/ou 2 nd semestre		Unistra
Former les encadrants à la prévention sécurité	1	0,5 j	30	23 mars	-	Unistra
Formation communication à destination des assistants de prévention	1	2 j	20	1 ^{er} semestre	2 600,00	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Risque incendie						
Formation à la Sécurité Incendie – théorie et pratique (manipulation d'extincteurs)	8	1,5 h	64	1 ^{er} et 2 nd semestre	3 792,00	Unistra
Formation sur le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (SSI)	1	4 h	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	171,44	Unistra
Responsable d'évacuation (1 session report 2022)	2	3 h	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	1 140,00	Unistra
Guide/Chargé d'évacuation	5	2 h	100	2 nd semestre 4 sessions à la demande	593,70	Unistra
Formation à la manipulation des robinets d'incendie armés (RIA) <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	3 h	12	2 nd semestre	334,80	Unistra
Risque électrique						
Habilitation B0 - initiale	2	1 j	24	1 ^{er} ou 2 nd semestre	600,04	Unistra
Habilitation B0 - recyclage	2	1 j	24	1 ^{er} ou 2 nd semestre	600,04	Unistra
Habilitation BR / BC - recyclage	1	2 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	600,04	Unistra
Habilitation BS / BE manœuvre - initiale	2	2 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	1 200,08	Unistra
Habilitation électrique BS / BE manœuvre - recyclage	1	1,5 j	24	1 ^{er} ou 2 nd semestre	450,03	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Risques en laboratoire						
Prévention des risques liés aux fibres céramiques réfractaires (report 2022)	2	0,5 j	30	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Formation prévention du risque chimique dans les laboratoires de chimie et de biologie	1	1 j	30	2 nd semestre	300,02	Unistra
Formation à l'outil FEVAR à destination des personnels exposés pour établir une FIE - en visioconférence	1	0,5 j	30	2 nd semestre	150,01	Unistra
Formation à l'outil FEVAR à destination des référents FEVAR	1	0,5 j	12	2 nd semestre	-	CNRS
Formation aux risques liés aux atmosphères explosives (ATEX) (report 2022)	1	0,5 j	30	1 ^{er} semestre	150,01	Unistra
Sensibilisation au transport de marchandises dangereuses	1	0,5 j	80	1 ^{er} semestre	-	CNRS
Formation continue des personnels formés au transport de marchandises dangereuses	1	2 j	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
CRP renouvellement, niveau II, secteur industrie sources scellées, générateurs de rayons X, accélérateurs de particules	1	3 j	5	24-25-26 janvier	4 123,00	Unistra
Formation / coordination de réseau : mise à jour des connaissances CRP	1	0,5 j	30	2 nd semestre	-	CNRS
Prévention du risque biologique	1	0,5 j	30	2 nd semestre	-	CNRS
Les risques professionnels en animalerie <i>(formation proposée dans le domaine accompagnement métier de l'offre de formation)</i>	1	2*1/2 j	20	1 ^{er} ou 2 nd semestre	300,02	Unistra
Formation aux risques liés aux rayonnements électromagnétiques (report 2022)	1	0,5 j	30	2 nd semestre	-	CNRS
Formation aux risques liés à la manipulation de gaz	1	1 j	15	1 ^{er} semestre	1 800,00	Unistra
Conduite des appareils à couvercle amovible (autoclaves) : session initiale	1	2,5 j	12	1 ^{er} semestre	3 300,00	Unistra
	1	7 h	10	1 ^{er} ou 2 nd semestre	-	CNRS
Ergonomie - Gestes et postures						
Ergonomie du poste de travail - Travail sur écran	1	3 h	15	2 nd semestre	128,58	Unistra
Sensibilisation aux gestes et postures - manutention manuelle	1	1 j	12	2 nd semestre	1 000,00	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Premiers secours						
Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) Sauveteur secouriste du travail (SST)	22	7 h	220	Toute l'année	6 600,44	Unistra
Sauveteur secouriste du travail - formation initiale - (2 jours ou 4 ½ journées)	10	14 h	100	Toute l'année	6 000,40	Unistra
SST - recyclage des formateurs	1	1 j	10	1 ^{er} ou 2 nd semestre	289,87	Unistra
Gestes qui sauvent	10	2 h	60	1 ^{er} et 2 nd semestre	857,20	Unistra
Risques liés aux missions et premiers secours en milieu isolé	1	3 j	12	1 ^{er} ou 2 nd semestre	1 500,00	Unistra
Utilisation d'un défibrillateur	1	2 h	12	2 nd semestre	85,72	Unistra
Formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	2	2 j	32	1 ^{er} et 2 nd semestre	6 000,00	Unistra
Risque amiante						
Recyclage Personnel Opérateur chantier (POC) amiante	1	1 j	10	9 février	1 740,00	Unistra
Séminaire des personnels formés au risque amiante (PEC-Personnel Encadrant Chantier/PET/POC)	1	0,5 j	30	2 nd semestre	128,58	Unistra
Autres risques : bruit, travail en hauteur						
Prévention des risques liés au bruit (report 2022)	1	0,5 j	20	1 ^{er} semestre	1 000,00	Unistra
Montage, démontage et utilisation d'échafaudage roulant	1	2 j	8	1 ^{er} semestre	2 086,80	Unistra
Intervention entreprise extérieure - plan de prévention	1	0,5 j	30	2 nd semestre	-	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Formations personnels spécialisés						
<i>Formation à la sécurité incendie pour les personnels de sécurité incendie (recyclage triennal)</i>						
Recyclage SSIAP 2	2	7 h	15	1 ^{er} trimestre	3 600,00	Unistra
Recyclage SSIAP 3	1	21 h	3	1 ^{er} semestre	1 256,40	Unistra
					Total prévention sécurité de l'offre de formation (**)	57 730,14
					Total Prévention sécurité	58 364,96

Légende

(*) Le coût Unistra comprend ce qui est pris sur le budget du bureau de la formation à savoir :

- intervenants extérieurs en TTC
- intervenants internes (coût chargé)

(**) Néo est une plateforme pédagogique qui vise à dispenser une formation à la sécurité aux nouveaux entrants des unités CNRS.

(***) Total n'incluant pas le coût des formations du "domaine accompagnement métier"

Programme de formations collectives en management - risques psychosociaux 2023

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Management - Risques psychosociaux (RPS)						
La conduite de l'entretien professionnel	1	1 j	12	10 mai	1 200,00	Unistra
Anticiper et gérer les conflits	1	2 j	12	3-4 avril	2 700,00	Unistra + UHA
Parcours de formation (piloter un service ou une composante)	1	4 j	12	16-17 novembre et 14-15 décembre	4 800,00	Unistra
Parcours de formation au management pour l'encadrement intermédiaire	2	4 j	12	16-17 janvier 6-7 février 6-7 avril 4-5 mai	9 600,00	Unistra
Les postures et les outils de la réussite	1	3 j	12	19-20 octobre et 8 décembre	3 240,00	Unistra
Gérer le temps et s'organiser en équipe	1	2 j	12	13-14 novembre	2 400,00	Unistra
Tout ce qu'il faut pour animer ses réunions	1	2 j	12	31 janvier et 1 ^{er} février	1 900,00	Unistra
Argumenter en faisant mouche	1	2 j	12	13-14 avril	1 740,00	Unistra
Optimiser ses échanges avec ses collaborateurs et collaboratrices	1	2 j	12	6-7 juillet	1 839,20	Unistra
Accompagnement des encadrants dans la rédaction du rapport d'aptitude	1	1 j	12	23 novembre	1 115,00	Unistra
Congés maladie, accidents du travail et maladies professionnelles	1	en cours de programmation			-	Unistra
Être acteur de son bien-être au travail	3	2 j	12	3-4 avril 5-6 juin 9-10 octobre	6 900,00	Unistra
Préparation à la retraite	2	2 j	12	13-14 mars 13-14 novembre	4 600,00	Unistra
Handicap et accessibilité	1	0,5 j	12	6 décembre	171,44	Unistra
Handicap "Accompagner un étudiant / un personnel en situation de handicap"	1	0,5 j	12	11 avril	171,44	Unistra
Handicap "accompagner les personnels en situation de handicap"	1	0,5 j	12	en cours de programmation	171,44	Unistra
Handicap " accompagner les étudiants en situation de handicap"	1	0,5 j	12	en cours de programmation	171,44	Unistra

Intitulé des formations	Nb de sessions prévues	Durée d'une session j : jour h : heure	Nb total prévisionnel de stagiaires	Dates prévisionnelles	Coût Unistra (€) (*)	Organisé par
Management - Risques psychosociaux (RPS)						
Outils et méthodes pour mieux gérer le stress, les émotions et les tensions rencontrés dans le cadre du travail.	2	2 j	12	2-3 février 9-10 novembre	1 200,08	Unistra
Gestion des problématiques humaines et relationnelles appliquée au contexte et aux spécificités de l'organisation universitaire	2	2 j	12	11-12 mai 14-15 décembre	1 200,08	Unistra
Accompagner un personnel suite à un cancer	1	en cours de programmation			-	Unistra
Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université NIVEAU 1 (1 session comportant 2 parties)	1	6 h	12	17 et 31 janvier	905,00	Unistra
Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'université NIVEAU 2 (1 session comportant 4 ateliers)	1	8 h	12	19 janvier 6 février 2 et 27 mars	905,00	Unistra
Total					46 930,12	

N°	Thème/ Objectifs	objectifs opérationnels	Montant budgété € (HTP) 2023	Entité concernée							échéance envisagée	Bilan 2022		
				SPSE	DRH	DRH	MISSION	A sociale	DSM	CAJ		MEPD	Montant € (HTP) budgété	Bilan / Etat
2.7	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes : la rendre effective	<p>Mettre en œuvre le plan d'action égalité (PAE) professionnelle entre les femmes et les hommes tel que défini sur le lien : https://www.unistra.fr/mission-egalite-parite#c149163</p> <p>1- Mettre en place les actions du PAE suivantes en 2022 : (Axe 1 : actions 1.1.1 - 1.3.2) (Axe 2 : actions 2.1.1 - 2.2.1 - 2.2.2 - 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.2 - 2.3.4 - 2.3.5 - 2.4.2) (Axe 3 : actions 3.1.1 - 3.1.2 - 3.2.1 - 3.3.1) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.1.4 - 4.1.5 - 4.1.8 - 4.1.9 - 4.1.11 - 4.1.12 - 4.2.1 - 4.2.2 - 4.4.1 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.1 - 5.2.2 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.1.4 - 6.1.5 - 6.2.2 - 6.2.3 - 6.3.4 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3)</p> <p>2- Mettre en place les actions du PAE suivantes en 2023 : (Axe 1 : actions 1.2.2) (Axe 2 : actions 2.2.4 - 2.2.5 - 2.2.6 - 2.3.1 - 2.3.2 - 2.3.3 - 2.4.3) (Axe 4 : actions 4.1.2 - 4.3.2 - 4.3.3 - 4.4.2) (Axe 5 : actions 5.1.2 - 5.1.3 - 5.1.4 - 5.1.5 - 5.1.6 - 5.2.3 - 5.3.1 - 5.3.2) (Axe 6 : actions 6.2.3 - 6.3.5 - 6.4.1 - 6.4.2 - 6.4.3)</p>	125 000 euros Budget Unistra Idex SDVE-A et SD-DDRS	1- 2022 2- 2023	125 000 Idex SDVE-A et SD-DDRS	Axe 1 : Evaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération								
						Action 1.1.1 : Réalisation du Rapport de Situation Comparée 2020 (RSC 2020)				SO				
						Action 1.3.2 : Répartition F/H - Liste des primes et de leurs mode et critères d'attribution, - Rapport d'analyse de potentiels biais de genre								
						Axe 2 : Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique								
						Actions 2.1.1 - 2.2.4 - 2.2.5 - 2.4.2								
						Action 2.2.4 / 2.2.6 : Sensibiliser les jurys de recrutement des enseignants-chercheurs aux biais inconscients lors du recrutement.				SO				
						Action 2.2.1 : Dématérialiser et standardiser le processus de recrutement avec une boîte à outils (recommandation HRS4R)								
						Action 2.2.2 : Mettre en place une politique de recrutement ouverte, transparente et basée sur le mérite (OTM-R) conforme aux recommandations de la commission européenne								
						Action 2.3.2 : Maintenir le suivi de l'intégration des nouvelles personnes recrutées et l'analyser sous l'angle F/H								
						Action 2.3.4 : Proposer des expertises paritaires lors de l'analyse des dossiers de candidatures à l'avancement et/ou CRCT, CPP, etc.								
						Action 2.3.5 : Prioriser le repyramidage de postes MCF dans les disciplines où il y a peu de femmes								
						Autre action : Mentorat pour les personnels à mi-parcours (une cession - 18 personnels formés dont 9 de l'Unistra)				10 000				
						Axe 3 : Articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale								
						Actions 3.1.1 - 3.1.2 - 3.3.1								
						Action 3.2.1 : Travail en site distant (tiers-lieu)				10 000				
						Axe 4 : Prévention et traitement des discriminations, des actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements sexistes								
						Actions 4.1.2 - 4.1.4								
Actions 4.1.5 - 4.1.9 - 4.2.1 - 4.2.2				SO										
Action 4.1.8 : Communication du dispositif VSSH en anglais (site Internet, documents, vidéo)				3 500										
Action 4.4.1 : voir point 1.7.4														
Action 4.4.2 : Création d'un bilan du schéma directeur														
Actions 4.1.11 - 4.1.12				28 000										
Autres actions mentionnées dans la partie 3./ Prévention risques prof. : Situations de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes				33 200										

